

CNW CODE 01
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
Pour diffusion immédiate

La région de l'Outaouais recevra 802 170 \$ pour les services d'urgence en milieu isolé

Québec, le 19 avril 2018. – La députée de Gatineau, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l'Outaouais, Mme Stéphanie Vallée et les membres du caucus de députés sont fiers d'annoncer au nom du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux, une somme de 802 170 \$ pour la région de l'Outaouais dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier.

Ainsi, 4 municipalités régionales de comté (MRC) et la Ville de Gatineau se partageront les sommes afin d'accroître la protection offerte aux citoyens dans les secteurs non accessibles par le réseau routier au Québec en améliorant la préparation des intervenants de même que la coordination des interventions d'urgence.

Le programme prévoit le versement d'une aide financière en trois volets aux organisations admissibles afin, d'une part, de les aider à concrétiser leurs démarches d'organisation des services d'urgence hors du réseau routier et, d'autre part, d'assurer la disponibilité des équipements de sauvetage nécessaires aux interventions d'urgence sur leur territoire.

Citations :

« Le territoire du Québec est vaste et nous voulons assurer la sécurité des citoyens, peu importe où ils se trouvent. La bonification financière de ce programme viendra appuyer les milieux notamment dans l'achat de matériel et d'équipements ainsi que dans l'organisation de leur travail leur permettant ainsi d'intervenir plus efficacement. »

Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal

« L'Outaouais est une région dotée de vastes étendues où nombre d'individus s'aventurent pour profiter des beautés de notre paysage. Or, en cas d'accident, le pronostic de survie d'une personne blessée ou malade dépend de la rapidité et de l'efficacité de l'intervention des services d'urgence, et ce, dans des lieux parfois difficiles d'accès. Le soutien financier accordé aujourd'hui permettra ainsi d'appuyer les milieux de notre région dans leurs interventions partout sur le territoire. »

Stéphanie Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l'Outaouais et députée de Gatineau

« Nous nous réjouissons de la bonification annoncée aujourd'hui dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier. Elle permettra de favoriser une meilleure concertation des divers intervenants qui participent à l'évacuation de blessés hors route et de sauver des vies. »

Le caucus des députés de la région de l'Outaouais

Faits saillants :

- Le 31 août dernier, le gouvernement du Québec annonçait la mise en place du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier doté d'une enveloppe de 3,6M\$. À la suite de la bonification de 8,9M\$, une enveloppe de 12,5M\$ est réservée à ce programme pour l'ensemble du Québec.
- Le Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier se décline en 3 volets :
 - Le volet 1 prévoit que les organisations admissibles peuvent recevoir un montant forfaitaire de 5 000\$ pour les soutenir et pour accélérer leurs démarches d'inventaire, de négociation et de rédaction d'un protocole local d'intervention d'urgence.
 - Le volet 2 accorde un montant maximal de 25 000\$ pour combler les besoins de base en matériel et en équipements de sauvetage hors route. Si des besoins supplémentaires à ceux de base sont démontrés et justifiés par une MRC, celle-ci pourra bénéficier d'une aide additionnelle pouvant aller jusqu'à 75 000\$.
 - Le volet 3 prévoit un montant maximal de 100 000\$ pour financer des projets spéciaux comme la tenue d'exercices, l'ajout de signalisation ou encore la sensibilisation du public.
- Un comité constitué de représentants de l'Union de municipalités du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités, de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec, de la Direction du rétablissement et de la Direction des opérations du ministère de la Sécurité publique s'est vu confier l'analyse des demandes pour les volets 2 et 3.
- Les directions régionales de la sécurité civile et de la sécurité incendie du MSP accompagnent les comités créés au niveau des MRC dans leurs démarches d'élaboration et de mise en place de protocoles locaux d'intervention d'urgence.

Lien connexe :

Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/soutien-partenaires/sumi.html>

– 30 –

Source : Marie-Ève Pelletier
Directrice des communications
et attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires
municipales et de l'Occupation
du territoire, ministre de la
Sécurité publique et ministre
responsable de la région de
Montréal
418 691-2050

Isabelle Marier St-Onge,
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la
Justice, ministre responsable de
la région de l'Outaouais
418 643-4210

Information : Service des relations médias
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire
et ministère de la Sécurité publique
418 646-6777, poste 30274

ANNEXE

ORGANISATIONS ADMISSIBLES /MRC	VOLET 1 5000\$	VOLET 2 matériel et équipements de base	VOLET 2 matériel et équipement supplémentaires	VOLET 3 Projets spéciaux	Total par MRC
Outaouais					
Papineau	5 000 \$	22 453 \$	75 000 \$	72 245 \$	174 698 \$
Les Collines-de-l'Outaouais	5 000 \$	25 000 \$	75 000 \$	100 000 \$	205 000 \$
La Vallée-de-la-Gatineau	5 000 \$	24 500 \$	75 000 \$	70 952 \$	175 452 \$
Pontiac	5 000 \$	24 995 \$	75 000 \$	70 800 \$	175 795 \$
Gatineau	5 000 \$	22 150 \$	34 500 \$	9 575 \$	71 225 \$
Total					802 170 \$